

DEPARTEMENT DE LA
HAUTE-CORSE

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté, Egalité, Fraternité

ARRONDISSEMENT DE
CORTE

COMMUNE DE POGGIO DI NAZZA

CANTON DE
FIUMORBU-CASTELLU

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 4 mars 2023

Date de Convocation 27/02/2023

Nombre de conseillers

En exercice 10
Présents..... 09
Ayant donné pouvoir... 01
Votants..... 10
Absents.....0

L'an deux mil-vingt-trois le quatre du mois de mars à seize heures, trente minutes le Conseil Municipal de la commune de Poggio-di-Nazza étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Monsieur GUIDICI Jean-Noël

Présents : M GUIDICI Jean Noël , M CHIARI Jacques, M CHIARI Patrice , M DOMINICI Richard, M MANFREDI Napoléon , Mme MANENTI Eliane, Mme ROCHE Monique M SANTONI Guillaume, M SANTONI Michel

Représentés : FRANCESCHI Jean-Baptiste par M GUIDICI Jean-Noël,

Objet :

Subventions aux associations

Il a été procédé conformément à l'article L2121-6 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Monique ROCHE a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées

Le Maire informe le Conseil Municipal des diverses demandes de subventions déposées pour l'exercice 2023 et de demande au conseil municipal de se prononcer

- Le conseil municipal, après en avoir délibéré

- DECIDE

- de prévoir une dépense globale maximale de 2500€ au compte 6574 pour les subventions aux associations sur l'exercice 2023

- D'attribuer une subvention de 1000.00€ à l'Association U Cioccio Pughjesu

- D'attribuer une subvention de 750.00€ pour l'Association INSEME

- Les 750.00€ restant feront l'objet d'une individualisation au cours d'une autre réunion

Certifié exécutoire
compte tenu de la transmission
en sous-préfecture
le.....
Et de l'Affichage
Le.....
Le Maire
JN GUIDICI..



Fait et délibéré les jour mois et an que dessus

Pour extrait conforme

Le Maire
JN GUIDICI

